

LETTRE n° 7 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



septembre 2016

GROUPE CGT

Contribution du Ceser "Pour une nouvelle dynamique régionale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation"

Intervention de Bruno Bouvier au nom du groupe

Plénière 20 septembre 2016

Avis sur la création d'un contrat de territoire dans le Haut Allier
Vote pour

Avis sur la décision modificative du budget 2016
Vote pour

Contribution "Pour une nouvelle dynamique régionale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation"
Abstention

Vous trouverez l'intégralité des interventions de la CGT sur le site www.cgtra.org

Avis du CESER

En s'appuyant sur les travaux réalisés en Auvergne et en Rhône-Alpes sur ces thématiques, le CESER a identifié plusieurs axes de priorité pour le prochain SRE-SRI :

- conforter le maillage territorial existant et notamment les antennes en territoire
- Soutenir les étudiants via le développement de l'alternance
- Améliorer la vie étudiante, principalement le logement
- Améliorer les liens entre production de connaissances et dynamiques territoriales, essentiellement à destination du monde économique
- Renforcer l'attractivité et le rayonnement international : d'une part la qualité d'accueil et, d'autre part, les dispositifs de mobilité des étudiants et de coopération internationale des établissements .
- Encourager et faciliter l'accès aux programmes européens.
- Développer la formation continue (ou formation tout au long de la vie) dans l'enseignement supérieur

Avis de la CGT

En novembre 2015, notre Assemblée se prononçait sur une contribution intitulée "Enseignement Supérieur Recherche et dynamique territoriale". A cette occasion, le Groupe CGT se félicitait de l'affirmation du caractère essentiel du maillage territorial pour l'enseignement supérieur et la recherche.

L'avis soumis à notre Assemblée, s'il confirme l'enjeu du maillage territorial demeure marqué par une approche du territoire essentiellement tournée vers l'entreprise, l'innovation, l'entrepreneuriat. Certes, d'autres enjeux, notamment en conclusion de l'avis, sont évoqués mais le déséquilibre est conséquent.

Pour la Cgt, dans cet avis qui se situe en amont du futur schéma régional, il nous apparaissait essentiel que l'on prenne appui sur l'enjeu des besoins du territoire, des besoins de notre société pour construire nos réflexions et les axes prioritaires à retenir par l'exécutif régional.

La Cgt insiste depuis plusieurs années sur la question de l'anticipation des mutations. Le numérique, la robotisation, les évolutions technologiques percutent l'activité, les emplois, les qualifications et la reconnaissance de celle-ci.

Anticiper ces mutations notamment par la formation tout au long de la vie et sa traduction en élévation des classifications, voilà une vraie innovation sociale.

Nous souhaitons insister sur un dernier point ; l'innovation technologique, la numérisation, la robotisation ne sont pas neutre.

Nous constatons dans notre activité syndicale quotidienne que trop souvent ces évolutions sont sources de déqualification, de déprofessionnalisation voire d'infantilisation de l'activité professionnelle. Elles sont aussi et de façon exponentielle, synonyme d'éclatement des cadres sociaux collectifs.